**Trame courrier pour** **projets sensibilisation**

Je soussigné(e) [Prénom, nom], Président(e) de [nom de la Collectivité], confirme l’adhésion de la Collectivité au projet expérimental présenté par [Nom du porteur de projet] (ci-après le « **Projet** ») et l’autorise à mener des actions de sensibilisation sur le territoire de celle-ci, selon les conditions et modalités ci-après :

[A COMPLETER : brève présentation du projet incluant une description des actions envisagées, le territoire et/ou la population concernés et la durée de l’expérimentation]

La Collectivité s’engage à prendre les dispositions nécessaires pour que le porteur du Projet bénéficie des autorisations d’occupation du domaine public éventuellement nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

La Collectivité accepte de collaborer à l’évaluation des performances du Projet selon des modalités qui seront définies ultérieurement en concertation avec la Collectivité, le porteur de Projet, Citeo et l’ADEME.

Il est précisé que le Projet ne modifie pas le dispositif de collecte mis en place par la collectivité et que la Collectivité ne pourra bénéficier d’aucun soutien spécifique en lien avec le Projet.

Fait à … le ….

Pour [nom de la Collectivité]

[Nom et prénom du signataire et tampon de la Collectivité]

**Trame courrier pour** **projets collecte (hypothèse 1 : la collectivité concernée, compétente en matière de collecte, est la collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques)**

Je soussigné(e) [Prénom, nom], Président(e) de [nom de la Collectivité], confirme l’adhésion de la Collectivité au projet expérimental présenté par [Nom du porteur de projet] (ci-après le « **Projet** ») et l’autorise, à cette fin, à collecter des déchets ménagers sur le territoire de celle-ci, selon les conditions et modalités ci-après :

[A COMPLETER : brève présentation du projet, incluant une description du dispositif, le territoire et/ou la population concernés, le(s) lieu(x) d’implantation éventuel(s) du dispositif, les modalités de collecte et la durée de l’expérimentation]

La Collectivité s’engage à prendre les dispositions nécessaires pour que le porteur du Projet bénéficie des autorisations d’occupation du domaine public éventuellement nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

Option 1 :

Il est convenu entre la Collectivité et le porteur de Projet que les tonnes collectées dans le cadre du Projet seront cédées à la Collectivité et rejoindront les autres tonnes collectées et gérées par la Collectivité dans le cadre du dispositif de collecte existant, selon les modalités précisées ci-après et dans le respect des termes des contrats entre la Collectivité et Citeo et/ou Adelphe (respect des standards et des règles de traçabilité notamment).

[A COMPLETER : brève description des modalités convenues entre le Porteur du Projet et la Collectivité concernant l’organisation de la réception et de la gestion de ces tonnes par la Collectivité.]

Option 2 :

Il est convenu entre la Collectivité et le porteur de Projet que les tonnes collectées dans le cadre du Projet resteront la propriété du porteur de Projet. Celui-ci fera son affaire de la reprise en vue du recyclage de ces tonnes. La Collectivité reconnaît et accepte que les tonnes collectées dans le cadre du Projet ne seront pas comptabilisées dans ses performances et ne pourront faire l’objet d’aucun soutien au titre des contrats entre la Collectivité et Citeo et/ou Adelphe.

Fait à … le ….

Pour [nom de la Collectivité]

[Nom et prénom du signataire et tampon de la Collectivité]

**Trame courrier pour projets collecte (hypothèse 2 : la collectivité concernée, compétente en matière de collecte, n’est pas la collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques)**

Nous soussigné(e)s [Prénom, nom], Président(e) de [nom de la Collectivité compétente en matière de collecte] et [Prénom, nom], Président(e) de [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques] confirmons l’adhésion de ces collectivités au projet expérimental présenté par [Nom du porteur de projet] (ci-après le « **Projet** »).

[nom de la Collectivité compétente en matière de collecte] autorise, à cette fin, le porteur de Projet à collecter des déchets ménagers sur son territoire, selon les conditions et modalités ci-après :

[A COMPLETER : brève présentation du projet, incluant une description du dispositif, le territoire et/ou la population concernés, le(s) lieu(x) d’implantation éventuel(s) du dispositif, les modalités de collecte et la durée de l’expérimentation]

[nom de la Collectivité compétente en matière de collecte] s’engage également à prendre les dispositions nécessaires pour que le porteur du Projet bénéficie des autorisations d’occupation du domaine public éventuellement nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

Option 1 :

Il est convenu entre [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques] et le porteur de Projet que les tonnes collectées dans le cadre du Projet seront cédées à la collectivité et rejoindront les autres tonnes collectées et gérées dans le cadre du dispositif de collecte existant, selon les modalités précisées ci-après et dans le respect des termes des contrats entre [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques] et Citeo et/ou Adelphe (respect des standards et des règles de traçabilité notamment).

[A COMPLETER : brève description des modalités convenues entre le porteur du Projet et la collectivité signataire du CAP2022 et du contrat papiers graphiques concernant l’organisation de la réception et de la gestion de ces tonnes par la collectivité.]

Option 2 :

Il est convenu entre [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Ccollectivité papiers graphiques] et le porteur de Projet que les tonnes collectées dans le cadre du Projet resteront la propriété du porteur de Projet. Celui-ci fera son affaire de la reprise en vue du recyclage de ces tonnes. [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques]reconnaît et accepte que les tonnes collectées dans le cadre du Projet ne seront pas comptabilisées dans ses performances et ne pourront faire l’objet d’aucun soutien au titre des contrats entre [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques] et Citeo et/ou Adelphe.

Fait à … le ….

Pour [nom de la Collectivité compétente en matière de collecte]

[Nom et prénom du signataire et tampon de la Collectivité]

Pour [nom de la Collectivité signataire du CAP 2022 et du contrat Collectivité papiers graphiques]

[Nom et prénom du signataire et tampon de la Collectivité]